

Depuis près de 20 ans, le continent africain focalise l'attention des observateurs internationaux (journalistes, chercheurs, ONG) qui étudient et dénoncent les liens existants entre l'exploitation des minerais et la dynamique des conflits (guerres civiles, rébellions armées, etc.). Par le passé, le cas des « diamants du sang » (blood diamonds) africains a fait beaucoup parler de lui, notamment en Sierra Leone et au Liberia.

Aujourd'hui, l'attention est principalement portée sur les « 3T's <sup>[1]</sup> « 3T's » est un acronyme anglophone qui désigne l'étain (« Tin »), le coltan (« Tantalum ») et le tungstène (« Tungsten »). » et l'or commercialisés illégalement par les groupes armés installés à l'Est de la République Démocratique du Congo. Certains faits tendent à démontrer que l'Amérique latine, qui regorge elle aussi de ressources minières, serait à son tour touchée par le phénomène des « minerais des conflits », en particulier la Colombie où les acteurs du conflit délaissent petit à petit la cocaïne pour se tourner vers le commerce de minerais. Cette évolution préoccupante soulève une fois de plus la question des moyens d'action dont nous disposons, depuis la Belgique et l'Europe, pour lutter contre ce phénomène. Exploitation artisanale et « militarisation » de l'économie Le financement de groupes armés grâce aux minerais est souvent rendu possible lorsque leur exploitation se fait de manière « artisanale », c'est-à-dire quand le minerai est extrait de la terre non pas via des moyens mécaniques industriels mais principalement par la force de travail humaine. Cette forme d'exploitation apparaît généralement dans des pays marqués par la faiblesse de l'État : instabilité politique, manque d'infrastructures de transport et de communication, déliquescence de l'administration, etc. De cette faiblesse, peut découler un contrôle étatique déficient sur les territoires miniers et une réticence des industries minières à venir s'y installer. Dans ce contexte, l'exploitation artisanale devient alors le moyen le plus adapté, pour la population, de tirer quelques gains de la richesse du sous-sol. Mais ce sont surtout les groupes armés qui en accaparent les bénéfices lorsqu'ils parviennent, comme en RDC, à s'immiscer dans l'exploitation et la commercialisation des minerais.

## **\*\*Le cas emblématique de la RDC**

Depuis plusieurs années, Justice et Paix étudie le rôle joué par les minerais dans la dynamique des conflits et les violences qui affectent l'Afrique centrale. L'existence d'un artisanat minier en RDC précède l'éclatement du conflit régional en 1996. En effet, dans les années '80, le Président Mobutu autorisa l'exploitation minière artisanale, principalement localisée à l'époque dans le Kasai et au Katanga, afin de dompter le mécontentement de la population lié à la dégradation de la situation économique et d'éviter l'explosion sociale. Ce n'est qu'à partir de la deuxième phase de la guerre congolaise (1998-2002) que les minerais produits artisanalement commencèrent à jouer un rôle-clé dans la stratégie des groupes

armés occupant l'Est de la RDC. Ce rôle s'est maintenu durant la transition démocratique (2003-2006), et continue aujourd'hui à faire partie des stratégies militaires et économiques des différents groupes armés nationaux (FARDC-Forces armées de la RDC, Milices Maï-Maï, groupes rebelles)<sup>[2]</sup> Les milices Maï-Maï désignent une multitude de petits groupes d'auto-défense congolais formés par la population en réaction à la présence de forces étrangères sur le territoire. Elles ... Continuer la lecture ou d'origine étrangère (FDLR, FNL, M23)<sup>[3]</sup> FDLR : Forces Démocratiques de Libération du Rwanda, milice formée en 2001 par des Hutus rwandais dont certains sont impliqués dans le génocide de 1994. Nombre de combattants estimé par ... Continuer la lecture. Globalement, les protagonistes armés présents dans le Kivu congolais continuent à tirer illégalement des revenus du secteur artisanal, que ce soit par la taxation illicite de la production, la rémunération de leur « protection » aux opérateurs du secteur, la mainmise sur les circuits commerciaux des minerais, et le recours à des moyens coercitifs (travail forcé dans la mine). Toutefois, force est de constater que les stratégies économiques des groupes armés se sont diversifiées depuis 2009 et que les minerais ne sont aujourd'hui qu'une des composantes de ces stratégies, à laquelle s'ajoute le commerce de produits de base, le prélèvement de taxes illégales, la vente de produits agricoles (huile de palme et cannabis), l'installation de barrières à péage illégales le long des axes routiers, etc <sup>[4]</sup> Frédéric Triest (2012), Le secteur minier artisanal à l'Est de la RDC : état des lieux et perspectives, Commission Justice et Paix. Disponible sur <http://www.justicepaix.be/?article551>. . Nous sommes donc face à une véritable militarisation de l'économie dans les Kivu, qui a commencé avec le secteur minier artisanal et qui s'est étendue ensuite aux autres secteurs. C'est précisément le processus inverse qui semble émerger aujourd'hui en Colombie : focalisés depuis des années sur d'autres secteurs, les groupes armés se tournent à présent de plus en plus vers l'extraction minière. Le cas de la Colombie : après la drogue, les minerais

## **\*\*Un changement de stratégie économique**

La Colombie connaît depuis plusieurs décennies un grave conflit interne qui oppose l'armée gouvernementale, des guérillas marxistes (dont les fameuses FARC)<sup>[5]</sup> FARC : Forces Armées Révolutionnaires de Colombie. et des groupes paramilitaires (dont l'ELN et l'AUC)<sup>[6]</sup> Ces groupes se sont formés en opposition aux guérillas marxistes. ELN : Armée de libération nationale (Ejército de Liberación Nacional) est le deuxième groupe rebelle du conflit colombien ... Continuer la lecture. Entre 1997 et 2012, ce conflit a provoqué le déplacement de 3,6 millions de personnes en Colombie <sup>[7]</sup> Source : <http://www.unhcr.fr/cgi-bin/texis/vtx/page?page=4aae621e24>. . Depuis les années '80, les guérillas marxistes et groupes paramilitaires, qui contrôlent une partie importante du territoire colombien, se sont financés par le commerce de la drogue (« narcotraffic »),

principalement grâce à la culture de la coca (à partir de laquelle est fabriquée la cocaïne). Or, selon un récent rapport du Centre International Toledo pour la paix (CITpax) <sup>[8]</sup> Massé F. et Camargo J. (2012), *Actores Armados Ilegales y Sector Extractivo en Colombia*, Toledo International Centre for Peace (CITpax), V Informe. Disponible sur ... Continuer la lecture, l'implication illégale de ces groupes dans le secteur minier serait en train de devenir leur principale source de revenus. Ce phénomène s'explique notamment par la baisse de la production de cocaïne colombienne (-72% depuis 2001), la Colombie se classant « seulement » au troisième rang des pays producteurs de cocaïne, derrière le Pérou et la Bolivie.

## **\*\*Financements tirés du secteur industriel extractif**

A la différence de la RDC où elle ne fait pas partie de la stratégie des groupes armés, l'extorsion de fonds auprès des entreprises du secteur extractif (pétrole et mines) est une pratique exercée depuis longtemps en Colombie <sup>[9]</sup> Ibidem, p. 9. . Le modus operandi des groupes armés est aujourd'hui bien rôdé : pour permettre à ces entreprises d'opérer sans ennui dans les territoires qu'ils contrôlent, les guérilleros leur imposent le paiement d'un « vaccin » (vacuna). Le phénomène n'est pas limité aux multinationales étrangères, mais concerne aussi les entreprises et les entrepreneurs locaux. Bien que la pratique du « vaccin » se rencontre principalement dans le secteur pétrolier du pays, plusieurs entreprises minières ont également été touchées <sup>[10]</sup> Sources :

<http://www.informador.com.mx/internacional/2012/389977/6/ataque-paraliza-la-mayor-mina-de-carbon-de-colombia.htm> et ... Continuer la lecture. Face à l'ampleur du phénomène, le Président Santos a menacé d'expulsion les multinationales qui se soumettraient à l'extorsion de fonds des groupes armés illégaux. Une autre pratique illégale répertoriée par le centre Toledo consiste pour les groupes armés illégaux à faciliter, contre rémunération, l'arrivée des entreprises minières dans des territoires où la population s'oppose à leur implantation <sup>[11]</sup> Massé F. et Camargo J. (2012), op. Cit, p. 19-29.. Les groupes armés « nettoient » ainsi les zones où les entreprises veulent opérer, usant de violences pour forcer ces populations à se déplacer ou à se taire (harcèlement, menaces, assassinats ciblés).

## **\*\*Expansion de la filière artisanale**

L'activité minière artisanale, aussi appelée « traditionnelle », n'est ni neuve ni illégale en Colombie. Par contre, le haut degré avec lequel des groupes armés s'impliquent dans l'extraction et le commerce des minerais artisanaux l'est bel et bien. Comme en RDC, le manque de contrôle du gouvernement central dans les régions les plus isolées du pays a permis à l'exploitation minière artisanale de prospérer. Selon la Defensoria del Pueblo

colombienne, les mines illégales, dont de nombreuses contrôlées par des groupes armés illégaux, représentent environ 50% des mines du pays et sont réparties dans pas moins de 44% des municipalités du pays <sup>[12]</sup> Defensoría del Pueblo (2010), Minería de Hecho en Colombia. Disponible sur <http://www.defensoria.org.co/red/anexos/publicaciones/mineriaColombia.pdf>. Cette évolution s'explique notamment par la stratégie militaire du gouvernement colombien qui, depuis une décennie, consiste à faire reculer les FARC et l'ELN dans la forêt et les montagnes. Ces groupes ont ainsi regroupé leurs forces sur des portions de territoires riches en ressources minières et pétrolières. Aussi, il n'est pas étonnant de constater que la carte des principales zones de conflit et les cartes localisant les ressources extractives se chevauchent <sup>[13]</sup> Massé F. et Camargo J. (2012), op. Cit, p. 4. . Selon certaines études, «80% des violations des droits de l'homme qui ont eu lieu en Colombie durant la dernière décennie se sont produites dans les régions minières et de l'énergie et 87% des déplacés viennent de ces endroits » <sup>[14]</sup> PBI Colombia (2011), « Minería en Colombia ¿A qué precio? », in Boletín informativo, n°2018, p. 6. . Les groupes armés tirent profit du secteur artisanal soit via le contrôle de la production des mineurs artisanaux, soit via l'investissement direct dans une exploitation recourant à des moyens mécaniques semi-industriels (grues pelleuses, etc.).

## **\*\*Or, coltan, Tungstène et émeraudes**

La principale ressource minière vers laquelle se tournent ces groupes est l'or <sup>[15]</sup> Source: « Oro, nuevo combustible para la guerra en Colombia ». Disponible sur <http://www.semana.com/nacion/oro-nuevo-combustible-para-guerra-colombia-new-york-times/152783-3.aspx>, dont la Colombie est le quatrième producteur latino-américain et le dixième au niveau mondial (53 tonnes produites en 2011). Selon le rapport du Centre Toledo, sur les 32 départements colombiens, 8 seraient concernés par l'exploitation artisanale illégale d'or <sup>[16]</sup> Il s'agit des provinces d'Antioquia, Chocó, Córdoba, Bolívar, Santander, Tolima, Valle et Cauca.. Cette dernière représenterait 86% de la production aurifère de la Colombie. Les FARC sont le groupe qui exerce la plus grande influence dans ce secteur, suivies ensuite par l'ELN. Environ 20% des ressources économiques des FARC viendraient de cette activité. Mais d'autres minerais extraits artisanalement financent également les acteurs du conflit, comme par exemple l'émeraude <sup>[17]</sup> Source : <http://latino.foxnews.com/latino/news/2012/09/13/colombia-new-cocaine-blood-gold/#ixzz29NAUTBbj>, dont la Colombie fournit 60% de la production mondiale. Les minerais stratégiques que sont le coltan et le tungstène attirent également la convoitise de nombreux acteurs criminels. Tout a commencé en 2009 lorsque le Président Vénézuélien, Hugo Chávez, a annoncé la découverte d'un gisement géant de coltan près de la frontière avec la

Colombie. S'en est suivie une explosion de l'activité minière en Colombie dans les régions voisines du Venezuela <sup>[18]</sup>Ignacio Gómez G (2012), Colombia's black-market coltan tied to drug traffickers, paramilitaries, The Center for Public Integrity, 15 mars. Disponible sur ... Continuer la lecture. En réaction à quoi, le gouvernement colombien a déployé des forces de sécurité dans la ville Puerto Inirida, chef-lieu du département de Guainía voisin du Venezuela, pour lutter contre la contrebande de minerais par les groupes armés. Au premier semestre 2012, pas moins de 50 tonnes de coltan et 23 tonnes de tungstène ont été saisiés par les autorités colombiennes <sup>[19]</sup>Source : « Minería ilegal preocupa al gobierno colombiano ». Disponible sur <http://infosurhoy.com/cocoon/saii/xhtml/es/features/saii/features/main/2012/04/10/feature-01> . En août 2012, la marine colombienne aurait encore saisi 400 kilos de tungstène <sup>[20]</sup>Ibidem.. Cependant, il semble qu'une grande partie de la production artisanale de ces minerais stratégiques passe à travers les mailles du dispositif de surveillance de l'armée et se retrouve vendue sur le marché international.

## **\*\*Trafic transfrontalier avec le Venezuela : tensions régionales en perspective ?**

L'une des difficultés que rencontre la Colombie dans la lutte contre le commerce illégal de minerais est le caractère transfrontalier du trafic. On l'a dit plus haut, le Venezuela a découvert en 2009 de grandes réserves de coltan dans le sous-sol de la région amazonienne voisine de la Colombie. A la suite de quoi, le Président Chavez a déclaré illégale toute activité minière privée. Il a lui aussi ordonné le déploiement de militaires (15 000 hommes) dans la zone frontalière pour protéger les gisements et empêcher le trafic du coltan vénézuélien vers la Colombie <sup>[21]</sup> Source : <http://venezuelanalysis.com/news/4920>. Cette militarisation a exacerbé les tensions entre les deux pays, dans une région où la violence transfrontalière était déjà à la hausse. Mais elle s'est aussi montrée inefficace à arrêter la contrebande de coltan vers la Colombie, dont profitent notamment les guérillas colombiennes actives des deux côtés de la frontière. Des prix qui s'envolent depuis 10 ans Outre la déliquescence de l'État mentionnée au début de cette analyse, un autre facteur, celui-ci lié à l'évolution du contexte international, nous permet d'expliquer la militarisation des secteurs miniers artisanaux en RDC et en Colombie : la hausse du prix des matières premières sur le marché international. Cette hausse s'explique en grande partie par l'importance de la consommation mondiale de produits fabriqués avec ces matières premières. La demande étant forte, les prix sont hauts, tout comme l'espoir de gains des mineurs artisanaux et des acteurs illégaux. Prenons par exemple le cas de l'or : son prix a été multiplié par 7 en 10 ans ! Alors qu'une once d'or valait 280 dollars en 2000, elle

atteignait plus de 1 900 dollars en septembre 2011. La plupart des métaux ont connu des hausses de prix importantes ces dernières années (cuivre, étain, coltan notamment), même si la tendance est généralement moins forte que pour l'or. Cette envolée des prix explique que l'exploitation artisanale soit attractive et (re)trouve vigueur dans plusieurs pays. Que pouvons-nous faire depuis la Belgique et l'Europe ? Nos pays industrialisés sont parmi les premiers consommateurs des minerais exploités et commercialisés illégalement par les groupes armés. En effet, ces matériaux entrent dans le processus de fabrication de nombreux produits que nous vendons, consommons et utilisons dans notre vie quotidienne (voiture, GSM, ordinateur, bijoux, etc.). Nous avons donc une part de responsabilité dans les crimes commis par les groupes armés qui se financent grâce à ces minerais. Mais que pouvons nous faire depuis la Belgique et l'Europe ? A titre individuel, nous devons continuer à nous informer sur le phénomène et à en informer notre entourage. Mais il faut aussi aller plus loin et donner une dimension collective à notre action. En tant que citoyen tout d'abord, il nous faut lancer un message clair à nos représentants politiques des niveaux belge et européen pour qu'ils prennent des mesures visant à empêcher que les minerais des conflits soient impunément vendus chez nous. Le régulateur européen devrait notamment contraindre les entreprises à vérifier l'origine des minerais qu'elles achètent et utilisent et à en rendre compte publiquement. Nos pouvoirs publics devraient également soutenir la mise en place de systèmes de certification et de traçabilité des minerais tout au long des chaînes d'approvisionnement. Mais, sans la participation et l'adhésion du secteur privé, les mesures qui seront prises par les pouvoirs publics ne sauraient être pleinement efficaces. Aussi, en tant que consommateurs cette fois-ci, il nous faut lancer un message clair aux entreprises dont nous consommons les produits en leur faisant savoir que nous ne voulons pas acheter de minerais des conflits ! Comment les marques et distributeurs des produits concernés (voitures, GSM, tablettes, etc.) peuvent-ils nous assurer que ce n'est pas le cas ? Si nous commençons par poser cette simple question aux vendeurs avant d'acheter, il est probable que de nombreuses entreprises commenceraient elles-aussi à se la poser enfin sérieusement... *Frédéric Triest*

## Documents joints

[Minerais des conflits : l'Amérique latine elle aussi concernée !](#)

### Notes

#### Notes

↑1 « 3T's » est un acronyme anglophone qui désigne l'étain (« Tin »), le coltan (« Tantalum ») et le tungstène (« Tungsten »).



- Les milices Mai-Mai désignent une multitude de petits groupes d'auto-défense congolais formés par la population en réaction à la présence de forces étrangères sur le territoire. Elles sont dirigées par des chefs tribaux ou de village, des seigneurs de guerre, des leader locaux. Il existe également divers groupes rebelles congolais, dont la sphère d'influence est également très localisée, dont la formation s'explique par la généralisation de l'insécurité et de l'usage de la force dans la vie quotidienne de la population des provinces de l'Est
- †12 FDLR : Forces Démocratiques de Libération du Rwanda, milice formée en 2001 par des Hutus rwandais dont certains sont impliqués dans le génocide de 1994. Nombre de combattants estimé par l'ONU en novembre 2012 : entre 1500 et 2000. FNL : Forces Nationales de Libération, rébellion burundaise créée en Tanzanie dans les années '80 par des exilés hutus. M23 : composé d'ex-rebelles du CNDP qui ont intégré les FARDC en 2009 et qui se sont mutinés en avril 2012. Le CNDP était composé de combattants congolais d'origine tutsi (banyamulenge), mais est également suspecté de compter dans ses rangs des combattants rwandais envoyés par Kigali. Le nom « M23 » fait d'ailleurs référence au 23 mars 2009, date à laquelle le CNDP a signé avec le gouvernement congolais l'accord pour son intégration aux FARDC.
- †14 Frédéric Triest (2012), Le secteur minier artisanal à l'Est de la RDC : état des lieux et perspectives, Commission Justice et Paix. Disponible sur <http://www.justicepaix.be/?article551>.
- †15 FARC : Forces Armées Révolutionnaires de Colombie.  
Ces groupes se sont formés en opposition aux guérillas marxistes. ELN : Armée de libération nationale (Ejército de Liberación Nacional) est le deuxième groupe rebelle du conflit colombien après les FARC. Ses effectifs seraient de l'ordre de 1 500 combattants en. AUC : Autodéfenses unies de Colombie, principal groupe paramilitaire d'extrême droite colombienne, fondé en 1997 à partir d'une unification de groupes paramilitaires pré-existants.
- †16 Source : <http://www.unhcr.fr/cgi-bin/texis/vtx/page?page=4aae621e24>.  
Massé F. et Camargo J. (2012), Actores Armados Ilegales y Sector Extractivo en Colombia, Toledo International Centre for Peace (CITpax), V Informe. Disponible sur [http://www.toledopax.org/uploads/Actores\\_armados\\_ilegales\\_sector\\_extractivo.pdf](http://www.toledopax.org/uploads/Actores_armados_ilegales_sector_extractivo.pdf)
- †17 Ibidem, p. 9.  
Sources :  
†18 <http://www.informador.com.mx/internacional/2012/389977/6/ataque-paraliza-la-mayor-mina-de-carbon-de-colombia.htm> et <http://www.rcnradio.com/noticias/eln-se-tomo-mina-de-oro-en-el-sur-de-bolivar-8583>
- †19 Massé F. et Camargo J. (2012), op. Cit, p. 19-29.
- †20 Defensoría del Pueblo (2010), Minería de Hecho en Colombia. Disponible sur <http://www.defensoria.org.co/red/anexos/publicaciones/mineriaColombia.pdf>
- †21 Massé F. et Camargo J. (2012), op. Cit, p. 4.
- †22 PBI Colombia (2011), « Minería en Colombia ¿A qué precio? », in Boletín informativo, n°2018, p. 6.
- †23 Source: « Oro, nuevo combustible para la guerra en Colombia ». Disponible sur <http://www.semana.com/nacion/oro-nuevo-combustible-para-guerra-colombia-new-york-times/152783-3.aspx>
- †24 Il s'agit des provinces d'Antioquia, Chocó, Córdoba, Bolívar, Santander, Tolima, Valle et Cauca.
- †25 Source : <http://latino.foxnews.com/latino/news/2012/09/13/colombia-new-cocaine-blood-gold/#ixzz29NAUTBbj>  
Ignacio Gómez G (2012), Colombia's black-market coltan tied to drug traffickers, paramilitaries, The Center for Public Integrity, 15 mars. Disponible sur <http://www.publicintegrity.org/2012/03/04/8284/colombia-s-black-market-coltan-tied-drug-traffickers-paramilitaries>.
- †26 Source : « Minería ilegal preocupa al gobierno colombiano ». Disponible sur <http://infosurhoy.com/cocoon/saii/xhtml/es/features/saii/features/main/2012/04/10/feature-01>
- †27 Ibidem.
- †28 Source : <http://venezuelanalysis.com/news/4920>